

<http://vallee-aisne60.cef.fr/Je-tiens-a-vous-exprimer-toute-ma-reconnaissance-pour-cette.html>



**Je tiens à vous exprimer toute
ma reconnaissance pour cette
solidarité fraternelle et
universelle.**

- A.D.S.C.A. - Mots de la Présidente et la vie de l' Association -
Date de mise en ligne : lundi 6 novembre 2017

Copyright © Paroisse Vallée de l'Aisne - Tous droits réservés

Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour cette solidarité fraternelle et universelle.

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT SCOLAIRE ET CULTUREL EN AFRIQUE
Association loi 1901 déclarée d'intérêt général

Martine CAMUS
Le Clos Saint Jean
17, rue de Compiègne
60350 ATTICHY

_ Attichy le 2 novembre 2017

Tél : 03.44.42.21.87
Port : 06 67 38 96 33

email : martinecamus2 chez sfr.fr email : adsca chez neuf.fr

Chers amis,

Chaque année à cette époque nous avons pour habitude de relancer nos donateurs afin de réaliser notre mission , permettre à des enfants démunis d'apprendre à lire, à écrire et de les accompagner sur les chemins de l'école.

Aujourd'hui, la mission de Bertoua au Cameroun s'est terminée en juin. L'association a respectée l'engagement 2013 d'apporter son aide trois années supplémentaires à cette entité afin de lui permettre d'acquérir la pleine autonomie.

Par ailleurs, il avait été décidé d'apporter un concours au Congo malheureusement des évènements tragiques ne nous ont pas permis d'engager une collaboration avec cette autre entité.

De plus, nous avons tenté d'assurer la succession de notre association mais en vain.

Dans ce nouveau contexte lors de notre assemblée générale en mai 2017, il a été décidé d'arrêter notre association au 31 décembre 2017.

Toutefois, nous ne pouvons pas en rester là , sans vous informer de la situation et souligner combien notre combat a porté ses fruits, comme en témoigne la réussite de nombreux enfants.

C'est grâce à votre précieux soutien, que nous avons pu réaliser ensemble depuis 12 ans cette oeuvre humanitaire « accepter que le petit existe et puisse bénéficier d'une scolarité. »

Aussi, si vous portez un intérêt particulier à la poursuite de l'oeuvre, il demeure l'enseignement que dispensent les petites Soeurs de Guinée.

Pour cela, il suffit de faire vos dons auprès de la Congrégation Saint Jean en indiquant l'affectation de votre don à savoir « scolarisation des enfants pauvres de Guinée. »

Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour cette solidarité fraternelle et universelle.

Encore merci au nom de tout le conseil d'administration.

